

Accompagner l'intégration de la responsabilité sociétale et des ODDs dans le plan de développement des universités de l'Asie-Pacifique » (RESODAP)

Recrutement d'experts associés pour élaborer un guide sur la responsabilité sociétale et les ODDs dans les universités d'Asie-Pacifique

Termes de référence

Version du 24 /03/2022



Accompagner l'intégration de la responsabilité sociétale et des ODDs dans le plan de développement des universités de l'Asie-Pacifique » (RESODAP)

I. Contexte

L'Agence Universitaire de La Francophonie (AUF)

- **L'Agence Universitaire de la Francophonie** regroupe 1007 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 119 pays. Créée il y a 60 ans, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.
- **La Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF** dispose d'une représentation permanente en Asie-Pacifique depuis 1993. Elle coordonne un réseau de 87 établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres, répartis dans 13 pays : Cambodge, Chine, République de Corée, Fidji, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Myanmar, Mongolie, Thaïlande, Vanuatu, et Vietnam, mais également en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

Éléments de situation

Le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) dans les sociétés a **pris une place croissante depuis 2015, avec l'avènement de l'Agenda 2030** et des 17 Objectifs du développement durable. Ces derniers mentionnent clairement, et pour la première fois, l'ESR comme un secteur essentiel. Cette prise de conscience, bien que tardive, est venue consacrer la **place de l'université comme opérateur du changement social** à travers la formation, la recherche et l'offre de services qu'elle fournit à la communauté.

L'évolution rapide de l'environnement dans lequel s'inscrivent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) oblige ces derniers à s'engager davantage dans l'amélioration de la société en **intégrant la responsabilité sociétale à différents niveaux : gouvernance, modalités de gestion, enseignements, thématiques de recherche, etc.** Ainsi, la responsabilité sociétale des universités (RSU) étend la mission traditionnelle des EESR dans le but de développer des solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la société.

Les institutions d'EESR sont invitées à inscrire et adresser, dans leurs plans de développement stratégique, ces défis que doivent relever les sociétés. Il s'agit pour celles-ci, au-delà d'une simple déclaration de principes, de définir et mettre en œuvre un **plan d'action opérationnel** en matière de responsabilité sociétale en relation avec les Objectifs de développement durable (ODDs).

Au niveau régional en **Asie-Pacifique**, des initiatives ont été mises en place en matière de RSU parmi lesquelles :

- Le réseau de responsabilité sociale des universités – **USR Network**, qui vise à favoriser le partage au sein de ses membres des idées, ressources, des pratiques en vue de développer des projets en matière de RSU
- Le Réseau « **USR&S** » (ASEAN University Network - University's Social Responsibility and Sustainability), qui constitue également un exemple d'initiative en matière de responsabilité sociétale et de durabilité de l'université.

Sur le **plan national**, plusieurs pays se sont saisis de ces enjeux et ont engagé une réflexion, ou produit des cadres législatifs et réglementaires, qui sont venus préciser, ou asseoir, le rôle de l'université comme vecteur de transformation sociétale.

Au **Cambodge**, l'une des orientations stratégiques de la Politique de l'enseignement supérieur « vision 2030 »¹, du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Cambodge (MEJS), vise à élargir l'accès équitable à l'enseignement supérieur pour les étudiants qualifiés. Dans sa politique de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur, le MEJS précise qu'il convient d'adopter des formes de responsabilité sociétale qui rendent les EESR publics plus responsables de la qualité des activités qu'ils développent.

Au **Vietnam**, une nouvelle loi², en vigueur en juillet 2019, apporte des évolutions majeures à la politique de développement de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l'engagement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur mission d'opérateur de développement et de changement sociétaux.

L'article 12 relatif à la politique de l'État pour le développement de l'enseignement supérieur stipule que la priorité est donnée : "aux bénéficiaires d'actions sociales, aux minorités ethniques et aux personnes provenant des régions aux conditions socio-économiques exceptionnellement difficiles, aux apprenants de certains secteurs pour répondre à la demande de ressources humaines pour le développement socio-économique, à l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur".

L'alinéa 6 de l'article 32 relatif à l'autonomisation et la redevabilité précise les conditions et les champs d'application de la responsabilité sociétale des EESR :

- La mise en application des normes de qualité de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre de la réglementation et des autres activités des EESR. Les EESR sont responsables devant la loi pour le non-respect de la réglementation et s'engager à assurer la qualité de leurs activités ;
- La fiabilité des données chiffrées et des indicateurs de performances figurés dans leurs rapports annuels publiés sur leur site internet. Les EESR doivent posséder un système d'information au service de la rédaction des rapports périodiques et spontanés à la demande des propriétaires, des organismes de tutelle et des autorités publiques compétentes ;
- La transparence de niveau salarial, de primes et autres indemnités des postes de direction et de gestion au sein des EESR lors de ses réunions des instances et du personnel. Les EESR doivent mettre en place un système d'audit des états financiers, des rapports de règlement

¹<https://data.opendatacommons.org/dataset/69deb0ea-425c-40b0-ad58-216e0e676b77/resource/58a61004-a095-4eef-ba12-ebc864a2125b/download/1002-policy-on-higher-education-2030.pdf>

² Loi révisée et en vigueur en 2019 : <https://www.ctu.edu.vn/images/upload/vbdh/vbctu/2018-11-19-Luat-giao-duc-dai-hoc-sua-doi-nam-2018.pdf>

- annuels, des investissements et des achats et être responsables de leurs activités devant les propriétaires les organismes de tutelle et les autorités publiques compétentes ;
- La transparence des états financiers annuels et des autres contenus figurant sur leur site internet conformément aux dispositions du ministère de l'Éducation et de la Formation.

L'université de **Fidji** dans le Pacifique a défini « *Environnement et Responsabilités sociales* » comme étant l'une des 8 thématiques stratégiques dans leur plan 2017-2021³.

La Conférence régionale des recteurs des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Asie-Pacifique (**CONFRASIE**), un lieu d'échanges et de concertation entre responsables de 90 établissements dans 13 pays région, a formulé, lors de sa 13^{ème} Assemblée générale (mai 2019, Vietnam) une déclaration précisant la nécessité de « **Mettre en place un observatoire de la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche** », en vue de diffuser les bonnes pratiques.

Un **atelier de réflexion** sur l'« *Intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités d'Asie-Pacifique* » a été organisé en janvier 2022 par l'AUF Asie-Pacifique. Les discussions d'une vingtaine de participants universitaires en provenance de la région ont fait émerger des propositions d'initiatives, parmi lesquelles figure la nécessité d'élaborer un **guide d'accompagnement** des universités pour les sensibiliser à la RSU et les accompagner dans l'opérationnalisation de pratiques vertueuses dans ce domaine.

Partant de ces constats et propositions, le projet RESODAP est mis en place par l'AUF Asie-Pacifique pour accompagner l'intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités de la région.

II. Le projet RESODAP

Objectifs du projet

- **Objectif général** : Accompagner l'amélioration de la gouvernance des universités membres par le transfert d'expertise en matière de RSU&ODD
- **Objectifs spécifiques** :
 - Sensibiliser sur les enjeux de la RSU et des ODDs auprès des responsables des systèmes d'éducation et d'universités de la région
 - Créer un outil d'aide à la démarche d'ancrage de la RSU&ODD, adapté au contexte régional des universités
 - Accompagner l'intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités d'Asie-Pacifique.

Public cible

Le projet vise spécifiquement les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que les institutions membres de l'AUF en Asie-Pacifique.

³ https://www.unifiji.ac.fj/wp-content/uploads/2016/11/Strategic_Plan_-_Proof_read_-Edited_Nov_20161.pdf

Résultats attendus

- Un guide pratique de la RSU&ODD adapté aux besoins spécifiques des universités d'Asie-Pacifique
- Un plan d'action, à moyen terme, pour accompagner les universités membres dans l'appropriation de ce guide, la mise en place d'activités à impacts positifs en matière de RSU et la prise en compte des ODDs dans leurs stratégies.

III. Groupe de travail

Le groupe de travail est composé de 5 **experts associés régionaux** recrutés sur appel à candidatures. Ceux-ci auront pour mission de participer à l'élaboration d'un guide pratique de la RSU & ODDs, de s'approprier son application et de faciliter sa dissémination. Ce groupe de travail est animé par des experts internationaux, pour piloter les séances de réflexions partagées entre les participants, permettre des mises en perspectives interrégionales et s'assurer de la consolidation du livrable final.

Objectif de la mission des experts associés

- Contribuer à la contextualisation de la thématique « Responsabilité Sociétale et Objectifs de Développement Durable dans les universités d'Asie-Pacifique »
- Participer à l'élaboration et la mise en place d'une enquête diagnostic sur la RSU & des ODDs dans des universités d'Asie-Pacifique
- Participer à la définition de la structure du guide pratique et à la co-rédaction des éléments de contenu.

Lieu d'exécution

Dans le contexte actuel, le travail sera **entièrement exécuté à distance**. Une réunion bilan pourrait être envisagée en présentiel, en fonction de la situation sanitaire.

Livrables

Sous la coordination des experts internationaux, les experts associés régionaux sont notamment amenés à participer à la production de :

- Un **rapport de restitution** de l'enquête de diagnostic visant à établir un état des lieux sur la RSU & des ODDs dans des universités d'Asie-Pacifique
- Une **version bêta** du guide pratique, qui aura vocation à être testée puis finalisée par les experts associés dans un second temps.

Profil des experts

Les expériences et compétences suivantes sont souhaitées :

- Une connaissance en Responsabilité sociétale & développement durable des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Des expériences en matière de mise en œuvre de politiques de RSU et d'actions concourant à l'atteinte des ODDs

- Une fine connaissance des enjeux régionaux en matière de l'enseignement supérieur et de recherche dans les pays d'Asie-Pacifique, ainsi que des expériences de travail antérieures à l'international

Proposition financière

L'AUF lance cet appel dans le but d'encourager et de mobiliser de l'expertise régionale universitaire au profit des EESR. Le groupe de travail sera composé d'experts qui s'engagent à co-construire le projet et à participer à son évaluation, sa valorisation et sa dissémination.

La charge de travail est estimée à environ **30 heures** par expert.

Une indemnité forfaitaire est prévue et sera inscrite dans un contrat de prestation de service. Cette indemnité est fixée à **800€/expert TTC** (toutes taxes comprises).

Calendrier

- Cette mission débutera dès la signature du contrat de prestation de service, dont le démarrage est souhaité en **fin-mai/ début juin 2022**.
- La soumission des livrables : au plus tard le **15 novembre 2022**
- La mission sera achevée avec la soumission des livrables indiqués dans la partie « Livrables » ci-contre.

Dossier de candidatures

- Pour être recevable, le(la) candidat(e) doit être un Enseignant et/ou chercheur rattaché à un établissement membre de l'AUF ;
- Le dossier de candidature doit contenir : Curriculum vitae, lettre de motivation
- Le dossier de candidature est à adresser à Mme Pham Thi Bich Lien, responsable de projet, à l'adresse suivante : **pham.bich.lien@auf.org**
- Date de clôture de l'appel à candidatures : **25 mai 2022**